



Mairie de COURLON-SUR-YONNE

Réunion du Conseil Municipal

Du Vendredi 17 JUIN 2022

PROCES -VERBAL

Le Conseil Municipal convoqué 1^{er} Juin 2022, s'est réuni en réunion ordinaire, le 17 Juin 2022 à 20 h 30, à la salle communale au 41, rue des Préaux,

	Présents	Représentés par	Excusés	Secrétaire de séance
Rangdet Christina				
Bakowski Marie		Elisa Rangdet		
Bermudez Jérémy				
Beyrand Thierry		Christina Rangdet		
Cooreman Sophia				
Desmolin Jean-Luc				
Desvignes Laura				
Fontenelle Sébastien		Antonio Soria		
Job Alain				
Maguin Sandrine				
Point Annick				
Rangdet Elisa				
Soria Antonio				
Verger Christelle		Jean-Luc Desmolin		

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 Mai 2022 est adopté sans observations particulières.

En préambule, Mme le Maire demande aux conseillers de rajouter à l'ordre du jour, des délibérations relatives à la modification de la Commission d'Appel d'Offres et à la stabilité de l'Eglise. Le Conseil y est favorable à l'unanimité.

I/ Travaux phase II Ecole- Choix des entreprises

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 14 Mai 2022. Il en ressort que 32 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 12 entreprises ont répondu. L'analyse des offres a été effectuée par M. DROUIN Emmanuel, architecte. Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte rendu de cette analyse, décide à l'unanimité, de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 – Démolition-Terrassement : La COLAS, pour un montant H.T. de 24 871,69 €
- Lot 2 – Gros œuvre : 3 JBAT, pour un montant H.T. DE 79 897,83 €
- Lot 3 – Charpente- Bardage : CHEMOLLE, pour un montant H.T. de 112 000 €
- Lot 5 – Menuiseries extérieures : ROBIN DUCROT, pour un montant H.T. de 33 999 €
- Lot 6 – Plâtrerie- Menuiseries intérieures : NAGLA, pour un montant H.T. de 26 596,45 €
- Lot 7 – Electricité : BEI, pour un montant H.T. de 33 288,74 €
- Lot 8 – Plomberie : BEI, pour un montant H.T. de 13 783 €

- Lot 9 : Peinture : NAGLA pour un montant H.T. de 13 578,51 €
Soit un total H.T de 338 015,22 € et TTC de 405 618,26 €.

Une nouvelle consultation a été lancée pour le lot n°4 – Etanchéité. Les plis doivent être remis le 4 juillet 2022. **Une Commission d’Appel d’offres est prévue le 5 juillet prochain, suivie d’une réunion extraordinaire aux fins de retenir une entreprise pour ce lot.**

II/ Création d’un poste d’Adjoint Administratif

Considérant les départs en retraite effectif et souhaité des secrétaires de la Mairie courant 2023, le Conseil est favorable à l’unanimité, à la création d’un poste contractuel permanent d’Adjointe Administrative principale 2^{ème} classe, sur la base de 35 h hebdomadaire. Ce poste sera effectif à compter du 1^{er} septembre 2022, aux fins que la personne recrutée puisse avoir le temps de se former. Une publication légale pour ce poste sera déposée sur la plateforme réservée aux emplois publics.

III/ Délibération modificative n°1/2022 - Service Eau et Assainissement (DM1/2022)

Les conseillers adoptent à l’unanimité, la DM1/2022 qui permet la régulariser certaines écritures comptables, telles que les amortissements, les travaux et participations aux branchements des réseaux eau et assainissement et les frais de dossiers ainsi que les intérêts à verser pour l’emprunt contracté pour viabiliser le Chemin du Gué. Elle se décompose de la manière suivante :

INVESTISSEMENT Articles- Chapitres -Intitulés	DEPENSES	RECETTES
021(021)- Virement de la section fonctionnement	-273 €	
28153 (040)- Amortissement sur installations à caractère spécifique		+ 273 €
TOTAL INVESTISSEMENT	-273 €	+ 273 €
FONCTIONNEMENT Articles- Chapitres -Intitulés	DEPENSES	RECETTES
23 (023) Virement à la section d’investissement 11)	-273 €	
61523(011) - Réseaux	+5 800 €	
6156 (011)- Maintenance	-1 150 €	
627 (011) - Sces bancaires	+ 150 €	
66111(66) – Intérêts d’emprunt	+1 000 €	
6811 (042)- Amortissements	+ 273 €	

704 (70)- Travaux		+2 600 €
70613 (70)- Participation asst		+3 200 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	+5 800 €	+5 800 €

IV/ Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil Municipal à l'unanimité et par délibération, décide de modifier la Commission d'Appel d'Offre en nommant en remplacement de Mme Sophia Cooreman, suppléante, Mme Elisa Rangdet. La nouvelle composition de cette commission est la suivante :

Christina Rangdet

Titulaires : Alain Job, Thierry Beyrand, Jean-Luc Desmolin

Suppléants : Antonio Soria, Annick Point, Elisa Rangdet

VI/ Stabilité de l'Eglise

La société « Osmos » vient d'adresser des propositions techniques et commerciales concernant la surveillance des mouvements de l'Eglise. Elle propose une location de monitorings ou leur vente. Considérant les coûts et le besoin d'un suivi régulier dans le temps, le Conseil choisit à l'unanimité et par délibération, d'acheter les monitorings pour un montant H.T. de 22 750 €. Ce prix comprend l'achat de ses dispositifs, les frais de gestion annuelle, l'ingénierie (traitement et analyse des données avec la réalisation de deux rapports). Une subvention de 50% sera demandée auprès de la DRAC pour aider à financer ce projet.

Alain Job se propose de rechercher des financements pour pouvoir effectuer les travaux de rénovation de l'Eglise.

VII/ Informations du Maire et questions diverses

Madame le Maire :

- fait part de l'avancée du dossier « Chemin du Gué ». Les documents liés à l'appel d'offres ont été reçus et le devis du Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne devrait bientôt être adressé en Mairie.
- Informe du dernier rapport relatif à la qualité de l'eau potable qui fait apparaître un taux de nitrate légèrement supérieur à la norme (51 mlgr/l au lieu de 50). En conséquence, l'ARS préconise que l'eau potable ne doit pas être consommée par les femmes enceintes, les nourrissons de moins de 6 mois. Cette information est diffusée par affichages et voie dématérialisée. L'ARS procédera à une nouvelle analyse dans les prochains jours. Enfin, elle précise qu'elle souhaite communiquer avec la Préfecture de l'Yonne afin de protéger davantage la zone du captage d'eau potable.
- Fait état des festivités prévues :
 - La fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes le 21/06, avec un groupe créole de Villeneuve-la-Guyard.
 - le 14/07 avec le repas républicain, des jeux l'après-midi, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice tiré à 22 h 30 à l'Ilot.
 - La brocante du Comité des Fêtes qui se déroulera le 21 Août 2022.

VII/ Interventions des conseillers

Sandrine Maguin signale :

- La présence d'un bidon d'essence resté ouvert dans un champ
- De voitures qui sont mal stationnées sur la place réservée aux véhicules des pompes funèbres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures et 10 minutes.

Fait à Courlon-Sur-Yonne, le 20 Juin 2022

Mme le Maire,

Christina Rangdet



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Christina Rangdet", written over a faint grid background.